

[Text]

would like to accommodate the opposition and the government. It is June 8, and I would not like to postpone that to July. It would be contrary to what we all expect, which means to be out of here before the end of June.

• 1545

M. Vincent: Monsieur le président, est-ce qu'il faut nécessairement que ce soit le ministre ou cela pourrait-il être son représentant?

The Chairman: I am open for discussion. The minister himself, or his parliamentary secretary?

Mr. Manly: I think it should be the minister. I think there should be someone here from the government, not just an official, to defend the bill.

Mr. Vincent: I was thinking of his PS. The chairman was talking about doing it tomorrow. So if the minister cannot be here tomorrow—I do not know his schedule—it could be his PS.

Mr. Manly: Let us say I have a very strong preference for the minister if it is at all possible, but I will not stick on that. The PS would be satisfactory.

Mr. Vincent: I understand. We all agree we would prefer the minister, but we want to do it tomorrow and he is not available tomorrow and we are not available next week.

Mr. Manly: That is fine.

The Chairman: Okay, we will see if the minister is ready for 11 a.m. tomorrow.

Mr. Vincent: And if the minister is not available, it could be the PS.

The Chairman: Do you agree?

Mr. Manly: Agreed.

The Chairman: Good... and/or. Give me some flexibility to work with the clerk—3.30 p.m. tomorrow, because we have the slot. We also are limited by the slot, you understand. But we will do our utmost to convince either one.

Mr. Vincent: I cannot be here at 3.30 p.m.

The Chairman: Okay, 11 a.m. Mr. Manly has been participating very much in the discussion of this bill, and it seems he cannot be here next week, so we could put all his questions.

Mr. Manly: Mr. Chairman, I am interested in some further witnesses. I have three to propose, all of whom have a fair amount of expertise in the whole question of international financial institutions and the IMF. The first is Roy Culpeper, from the North-South Institute in

[Translation]

occasion, mais j'aimerais aussi que cela convienne tant à l'opposition qu'au gouvernement. Nous sommes le 8 juin, et je ne voudrais pas que cette affaire soit reportée jusqu'en juillet. Ce serait contraire à toutes nos attentes, puisque nous espérons être sortis d'ici avant la fin de juin.

Mr. Vincent: Mr. Chairman, do we absolutely have to hear the Minister, or can it be someone representing him?

Le président: Que suggérez-vous? Le ministre lui-même, ou son secrétaire parlementaire?

M. Manly: Je pense qu'il faudrait que ce soit le ministre. Il faudrait qu'un membre du gouvernement, non pas seulement un fonctionnaire, vienne défendre le projet de loi.

M. Vincent: Je pensais à son secrétaire parlementaire. Le président parlait de le faire demain. Si le ministre ne peut pas être ici demain—je ne connais pas son horaire—il pourrait être représenté par son secrétaire parlementaire.

M. Manly: Disons que je préférerais nettement entendre le ministre, dans la mesure du possible, mais je n'insisterai pas là-dessus. Son secrétaire parlementaire conviendrait tout autant.

M. Vincent: Je comprends. Nous voudrions tous, de préférence, entendre le ministre. Mais nous voulons que cela se fasse demain, et il n'est pas disponible demain. Par contre, nous ne serons pas disponibles la semaine prochaine.

M. Manly: Très bien.

Le président: Bon, nous allons voir si le ministre est prêt à comparaître à 11 heures demain.

M. Vincent: Et si le ministre ne peut pas, son secrétaire parlementaire.

Le président: Êtes-vous d'accord?

M. Manly: D'accord.

Le président: Bien... et/ou. Donnez-moi suffisamment de jeu pour travailler avec la greffière. Nous pourrions fixer la séance à 15h30 demain, puisque cette plage a été réservée. Nous sommes aussi limités par les plages horaires, vous savez. Mais nous ferons le nécessaire pour convaincre l'un ou l'autre de comparaître.

M. Vincent: Je ne pourrai pas être ici à 15h30.

Le président: Très bien, 11 heures. M. Manly a participé très activement à la discussion de ce projet de loi. Apparemment, il ne pourra pas être ici la semaine prochaine: alors nous pourrions lui permettre de poser toutes ses questions.

M. Manly: Monsieur le président, je voudrais aussi entendre d'autres témoins, en l'occurrence trois. Tous ont une expérience considérable de toute la question des institutions financières internationales et du FMI. Le premier est Roy Culpeper, de l'Institut Nord-Sud, à